

Impôt sur le revenu—Loi

Je suis certain que de tous les députés, aucun n'a une meilleure crédibilité que le député de Winnipeg-Nord-Centre en ce qui a trait aux efforts accomplis en vue d'obtenir de meilleures pensions de retraite pour les anciens combattants, les vieillards ou les cheminots; au moins, ce député-là a des principes.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Quels ont été les thèmes de la dernière campagne électorale? Et à quels problèmes nous attaquons-nous dans cette mesure? Pendant la campagne électorale, les libéraux ont promis de l'essence et des produits pétroliers à meilleur marché. En fait, dans un discours prononcé à Toronto le 8 février 1980, le premier ministre (M. Trudeau) a dit que la hausse du prix serait inférieure à 14c. le gallon, qu'il n'y aurait pas de nouvelle taxe, que la taxe d'accise ne serait pas relevée, que l'on instaurerait un prix composite établi au Canada, et que l'on aboutirait en moins d'un an à une entente négociée avec les provinces. Qu'a-t-on promis encore? On a promis un nouvel essor économique, des taux d'intérêt plus faibles et une politique canadienne en matière de taux d'intérêt. Nous savons tous ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) a promis quand il était critique financier de son parti. Il a dit que si les taux d'intérêt augmentaient, ils démissionnerait. Eh bien, il est toujours ici. C'est peut-être pour cela qu'on l'appelle «l'incroyable Gray».

De plus, on a promis une hausse du supplément de revenu garanti, promesse qui a été tenue. On a promis le doublement des voies ferrées; on devait relier entre elles toutes les voies d'évitement entre Winnipeg et Vancouver, afin de pouvoir porter le nombre de trains de 25 à 50, grâce à cette voie parallèle. Nous savons maintenant que cette solution a été jugée impraticable et a été écartée. En fait, c'est la proposition la plus loufoque que j'aie jamais entendue. On a promis de relancer l'agriculture grâce à un programme en 12 points. On a promis d'aider la petite entreprise. On a promis de modifier la loi sur les gains en capital. On a promis un programme pour l'industrie automobile en quatre points. Le premier ministre y est allé d'une promesse personnelle: il a dit que s'il était élu, il démissionnerait dans les quatre ans. Je suis certain que les Canadiens espèrent ardemment que cette promesse sera tenue dans les plus brefs délais.

Examinons maintenant les faits. Qu'en est-il de l'industrie automobile? Elle n'a jamais été plus chancelante qu'aujourd'hui. Même si le gouvernement tente de sortir la compagnie Chrysler du trou et de remettre l'industrie sur la bonne voie, de très graves problèmes persistent.

Et les dispositions sur les gains en capital? Le député de Moose Jaw en a traité très éloquemment hier, mais je crois qu'il faut le redire. Le gouvernement libéral a promis de changer la date qui sert de point de repère pour l'évaluation; cette date passerait du 31 décembre 1971 au 31 décembre 1974.

On a proposé d'adopter certaines dispositions pour empêcher l'inflation d'exercer ses ravages. Il faut prendre des mesures pour en atténuer le contrecoup sur les gains de capital. L'inflation a sur les gains de capital des répercussions qui détruisent l'initiative, enlèvent aux citoyens le désir de devenir propriétaires, et font baisser la productivité. Comme le député de Moose Jaw l'a signalé hier, de nombreux propriétaires, notamment dans les domaines de la petite entreprise et de l'agriculture,

gagnent très peu et n'ont aucun régime de pension ou de retraite. Quand ils vendent leur entreprise, le prix qu'ils obtiennent leur sert de caisse de retraite, néanmoins les ministres semblent vouloir les frapper d'un impôt régressif plutôt que progressif sur les gains de capital. Je crois que l'avenir de la propriété et de l'initiative privées sont en danger, car le gouvernement tout comme le NPD estiment que le droit de propriété est une mauvaise chose, que les gens doivent être imposés depuis leur naissance jusqu'à leur mort et qu'il faut assujettir à un impôt répressif tous ceux qui vendent leurs biens au fil des années. Je ne suis pas d'accord là-dessus. Nous avons examiné consciencieusement ces questions dans notre programme économique.

Je voudrais maintenant parler de l'agriculture. Le gouvernement devait instituer un programme en 12 points, mais il s'est contenté d'accorder une augmentation dans le cadre de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Que se passe-t-il dans le domaine du transport du grain? Nous arrivons à peine à en transporter autant que l'an dernier en dépit de l'acquisition de nouveaux wagons-trémies et des améliorations apportées aux terminaux et à toutes les installations. Le gouvernement ne s'est pas fixé d'objectif cette année dans ce domaine. Au cours de la dernière campagne agricole, mon parti s'était promis d'accroître les exportations de 20 p. 100 par rapport à la campagne précédente, et il y est parvenu. Cette année, il aurait dû y avoir une augmentation d'au moins 10 p. 100 par rapport à l'an dernier dans le transport des grains destinés à l'exportation. En fait, certains endroits de l'Ouest sont toujours assujettis à un quota de trois boisseaux, alors qu'ailleurs le quota est de neuf boisseaux. En outre, le système de livraison du grain n'est pas toujours équitable, ce qui crée de nombreux problèmes.

Et les prix? Le prix initial de \$4.25 à Thunder Bay que notre gouvernement avait établi est encore en vigueur alors que le blé se vend de \$7.50 à \$8. Pourquoi le gouvernement permet-il à la Commission canadienne du blé de garder l'argent des agriculteurs? Le prix initial devrait être immédiatement ajusté. Les agriculteurs paient des intérêts de 20 p. 100 sur leurs emprunts pendant que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé refuse de leur verser l'argent qui leur revient.

En outre, le ministre de l'autre endroit a déclaré qu'il ne faudrait pas donner cet argent aux agriculteurs pour les fêtes de Noël, parce qu'ils le dépenseraient pour faire bonne chère et pour acheter des cadeaux et qu'ils auraient des difficultés au moment de payer leur impôt sur le revenu. C'est totalement erroné. Certes, ils se heurtent à des difficultés, ils ont du mal à honorer leurs engagements et ils sont obligés de payer des taux d'intérêt élevés. Et la politique que le gouvernement pratique à l'égard des petites entreprises et des petits exploitants agricoles n'est certainement pas faite pour les aider.

Je suis choqué de voir que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé politise sans raison cet organisme. Il n'a aucune raison d'annoncer les ventes de grain de la Commission canadienne du blé. C'est la Commission qui vend les céréales et pas lui. Il ne devrait pas annoncer non plus quand elle verse de l'argent ou fait des rajustements. La Commission canadienne du blé, qui agit au nom et dans l'intérêt des agriculteurs, s'en occupe. Il ne devrait pas essayer de rehausser son image politique et celle de son gouvernement en s'associant et